



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S065**
Névache
Du 13 au 14 Mars 2010 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 8

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Jeanne-Marie.ROUX-FOUILLET
Mail : jeanne-marie.roux-fouillet@developpement-
durable.gouv.fr
Tél. : 01 01 01 01 01 / 06 06 06 06 06

Antoine GINESTET
Mail: ginestetdpj2@yahoo.fr
Tél. : 06 26 94 53 23

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Névache, Crête de Mome (2704m), Refuge de Ricou (2115m)	1300m	900m
2 ^e jour :	Rocher de la Petite Tempête (2917m) – Névache (1620m)	800m	1300m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes CNF -- 1/25 000ème n° 3535OT (Névache Mont Thabor)
Topos Olizane « Hautes alpes » courses n°18a et 21a

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de course	2S
Type de course		Traversée et Aller Retour
Dénivelé journalier maximal prévu		1300m
Rythme d'ascension exigé		350m

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7) xxx

3.3 Conditions d'hébergement Refuge en demi pension

3.4 Participation aux frais

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place 65 euros (petit déj + demi pension + repas du soir)

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : 10 euros pour le refuge

4. **Voyage** : Car-couchettes
Départ de Paris Porte d'Orléans, le 12 mars ; **rendez-vous à 20H15** pour un départ au plus 15'
après.
Retour à Paris Porte d'Orléans le 15 mars vers 5h30

5. **Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES*

Nota : **L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (ex : matériel pour course glaciaire) : **lampe frontale***
crampons

5.3 *Nourriture à emporter* : Vivre de course pour 2 midi

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CI/passeport

6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. **Détails supplémentaires / Description de la course**